

Environnement & Développement Durable



Publics

Personne(s) en charge des aspects
« consommations énergétiques »:

- ▶ dirigeant
- ▶ Responsable administratif et financier
- ▶ Responsable Achat
- ▶ Responsable QHSE
- ▶ Responsable maintenance
- ▶ Responsable production...



Modalités

Prévoir :

- ▶ Un rendez-vous en entreprise (visite de site et échange sur les pratiques) : 2h à ½ journée selon les cas
- ▶ Un entretien de restitution du rapport et de l'outil d'analyse : 1h à 2h



Tarifs

- ▶ Sans frais pour l'entreprise



Votre contact

- ▶ Emilie RICHARD
Conseillère Environnement
02.98.00.38.01
emilie.richard@cci-brest.fr

Visite énergie



Objectif

Cette prestation est une 1ère étape pour accompagner l'entreprise à mieux connaître, maîtriser et rationaliser ses consommations énergétiques. Elle vise à :

- ▶ sensibiliser l'entreprise au management de l'énergie,
- ▶ réaliser un état des lieux des consommations,
- ▶ identifier les pratiques de l'entreprise,
- ▶ proposer des pistes d'actions (bonnes pratiques) et de réflexions pour engager l'entreprise vers un management de l'énergie.



Contenu

Le conseiller CCI s'appuie sur une grille d'analyse pour atteindre les objectifs mentionnés ci-dessus.

Cette grille d'analyse sera complétée en deux temps :

Préalablement à la venue du conseiller CCI sur votre site, vous lui aurez transmis toutes les données dont vous disposez concernant vos consommations d'énergies, pour enregistrement dans l'outil et analyse préalable.

Lors de la visite, l'outil sera complété par les échanges qui porteront notamment sur les consommations liées aux machines de production de chaleur ou de froid, l'éclairage, l'air comprimé, le process...

A l'issue de cette visite, un compte-rendu accompagné d'un plan d'actions d'amélioration vous sera remis et vous conserverez l'outil d'analyse afin d'organiser vous-même le suivi de vos actions, de vos consommations, de vos indicateurs « énergie ».



Points analysés

- ▶ Analyse des modes de gestion et de consommation de l'énergie
- ▶ Bilan financier de la consommation d'énergie
- ▶ Pour tout type d'énergie (électricité, gaz, fioul, etc...)
- ▶ Sur l'ensemble des postes de consommation (bâtiment, procédé, transport, utilités, etc...)